

Librax® + Comet® 200

Pour les céréaliers
qui voient toujours plus loin.



LIBRAX® + COMET® 200, A BASE DE XEMIUM®*, DE METCONAZOLE ET DE F500

Xemium®* la
performance SDHI.

Metconazole, un autre triazole efficace
sur le complexe septoriose/rouilles.

F500, la strobilurine efficace sur rouilles
des blés et helminthosporiose des orges.

Essais Librax® + COMET® 200 face à réf. SDHI
Septoriose +/- rouilles

+3,5
q/ha
(n = 26)



n = nombre de comparaisons

Exemple sur blés

	Septoriose	Rouille brune	Rouille jaune	Oïdium
LIBRAX® + COMET® 200				

Xemium®*				
Metconazole®				
F500				

*Xemium®, nom d'usage de la substance active fluxapyroxad.

Essais Librax® + COMET® 200 face à réf. Triazole + Strob.
Septoriose +/- rouilles

+6,6
q/ha
(n = 23)



RECOMMANDATIONS D'UTILISATION

LIBRAX® + COMET® 200 s'appliquera en traitement pivot de la protection feuille

Programme Blés

T2 à Dernière Feuille Étalée



sur blés

Traitement unique :

1,2 l/ha + 0,4 l/ha à 2 l/ha + 0,66 l/ha

Programme à 2 traitements :

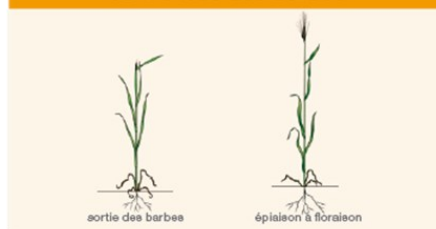
0,9 l/ha + 0,3 l/ha à 1,2 l/ha + 0,4 l/ha

Programme à 3 traitements :

0,83 l/ha + 0,27 l/ha à 0,9 l/ha + 0,3 l/ha

Programme Orges

T2 à Sortie des barbes



sur orges

Traitement unique :

1 l/ha + 0,33 l/ha à 1,2 l/ha + 0,4 l/ha

Programme à 2 traitements :

0,83 l/ha + 0,27 l/ha à 1 l/ha + 0,33 l/ha

BASF
We create chemistry

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Librax

- **Autorisation de vente** : n° 2140173.
- **Composition** : 62,5 g/L de fluxapyroxad (Xemium®) + 45 g/L de metconazole.
- **Formulation** : Concentré émulsionnable (EC).
- **Usages autorisés** :
BLÉS - TRITICALE : septorioses, rouille brune, rouille jaune, oïdium, piétin verse et fusarioses.
ORGES : helminthosporiose (D. teres) et ramulariose, rhynchosporiose, rouille naine, rouille jaune, oïdium, piétin-verse.
AVOINES : rouille couronnée, oïdium, fusarioses.
SEIGLES : rhynchosporiose, rouille brune, oïdium et fusarioses.
- **Dose autorisée** : 2 L/ha pour tous les usages autorisés.
- **Classement** :
  
- **Mention d'avertissement** : Attention
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 : Nocif par inhalation.
H351 : Susceptible de provoquer le cancer.
H361d : Susceptible de nuire au fœtus.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Distance aux points d'eau** : respecter une Zone Non Traitée (ZNT) de 5 mètres.
- **Nombre maximum d'applications** : 1/an**.
- **Délai avant récolte** : 35 jours.
- **Délai de rentrée dans la parcelle** : 48 heures.

Comet 200

- **Autorisation de vente** : n° 2100151.
- **Composition** : 200 g/L de pyraclostrobine.
- **Formulation** : Concentré émulsionnable (EC).
- **Usages autorisés** :
BLÉS - TRITICALE : rouille brune et rouille jaune.
ORGES : helminthosporiose, rhynchosporiose, rouille naine.
SEIGLES : rouille brune, rhynchosporiose.
AVOINES : rouille couronnée.
- **Dose autorisée** : 1,1 L/ha pour tous les usages autorisés.
- **Classement** :
  
- **Mention d'avertissement** : Danger
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 : Nocif par inhalation.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Distance aux points d'eau** : pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres pour une application par parcelle et de 20 mètres pour 2 applications par parcelle.
- **Distance aux aires non cultivées adjacentes** : pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
- **Nombre maximum d'applications** : sur helminthosporiose de l'orge 1/an sinon 2/an.
- **Délai avant récolte** : 35 jours.
- **Délai de rentrée dans la parcelle** : 48 heures.

****Recommandations BASF** : Afin de réduire le risque de sélection et/ou d'extension de souches résistantes, **BASF recommande d'utiliser Librax®** ou tout autre produit à base d'une substance active du groupe des SDHI (inhibiteurs du complexe mitochondrial) :

- dans la limite d'**1 application par an et par culture** ;
- **en respectant les doses homologuées**. Ainsi, les applications multiples de doses réduites sont à proscrire.
- **de manière préventive** ou le plus tôt possible dans le cycle de développement des agents pathogènes cibles.

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, masque de type A2P.

Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les 2 produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un et/ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

-  **1** ▶ Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  **2** ▶ Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
-  **3** ▶ Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  **4** ▶ Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
-  **5** ▶ Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  **6** ▶ Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

PENDANT L'APPLICATION

-  **7** ▶ Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

-  **8** ▶ Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
-  **9** ▶ Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
-  **10** ▶ Recycler les emballages dans le cadre des collectes AIVALOR®. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France - Agro recommande Osmofilm®.

® Marque déposée SIB PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.basf.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N°Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	AIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.aidvalor.fr PREL APPEL LOCAL

Janvier 2015 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF France Division Agro (0810.023.033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document - 419CFFE0115EST.

BASF France S.A.S. - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél : 04.72.32.45.45 - Fax : 04.78.34.28.86 - Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : consulter www.agro.basf.fr